

## VOTRE QUARTIER CROULEBARBE – BUTTE-AUX-CAILLES S'EMBE LLIT



Place en hommage aux femmes victimes de violences (Crédits : Mairie du 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris)

“ VOTRE PROJET AMBITIEUX POUR EMBELLIR  
VOTRE QUARTIER ET GAGNER EN QUALITÉ DE VIE. ”

### C'est le début des travaux !

Du 30 mars au 18 juin 2023, une grande concertation a été organisée dans le quartier grâce à des réunions publiques, des marches exploratoires et une plateforme de dépôt d'idées en ligne. Cette concertation a fait l'objet d'une réunion publique de restitution en septembre 2023 afin de présenter les premières conclusions.

Depuis mars 2024, les principaux projets font l'objet de concertations dédiées.

Les premiers travaux d'embellissement ont démarré cet été.

Pour être tenus informés des réunions publiques et de l'avancée des projets, vous pouvez consulter les pages "Embellir votre Quartier" et "Chantiers en cours" sur le site de la Mairie du 13<sup>e</sup>, et vous abonner à la newsletter de la Mairie accessible via le QR code ci-contre.



# ÉDITOS



Après Choisy – Jeanne d'Arc – Seine en 2021 et Peupliers – Rungis en 2022, **Croulebarbe – Butte-aux-Cailles** est le troisième quartier à bénéficier de la démarche « Embellir votre Quartier ».

Habitants, souvent constitués en collectifs, associations locales, conseils de quartier, **vous avez été très nombreux à nous faire part de vos propositions** pour embellir et améliorer le quartier lors de la large concertation qui s'est déroulée de mars à juin 2023. Vos idées visent à davantage de **végétalisation** et de **protection des établissements scolaires**, à traiter les itinéraires « malins » et à un meilleur partage de l'espace public.

Je vous remercie pour toutes vos contributions qui nous ont permis de déterminer ensemble les projets qui vont dans le sens de l'intérêt général.

Ainsi, comme vous l'avez souhaité, la démarche Embellir votre quartier va permettre un meilleur partage de l'espace public en faveur des piétons, des enfants, de nos aînés et des personnes en situation de handicap. **Vous profiterez ainsi bientôt de trottoirs élargis, de voies piétonnes ou encore de nouveaux itinéraires cyclables sécurisés.** Je pense notamment aux 7 aménagements prévus aux abords d'établissements publics (écoles, crèche, piscine, square, université), qui ont été pensés spécifiquement pour vos enfants.

Ce ne sont pas moins de **15 voies qui seront également végétalisées** au travers de ce programme. De quoi étendre un peu plus la couverture végétale du quartier dont nous avons tant besoin pour rafraîchir la ville et préserver la biodiversité.

Enfin, nous répondrons à votre souhait de voir des places du quartier réaménagées de sorte à les rendre plus propices à la convivialité, aux échanges, ou encore au repos et à la contemplation. Les **places Paul Verlaine, Claude Bourdet et en hommage aux femmes victimes de violences (devant le Mobilier national)** seront ainsi reconfigurées, ainsi que l'espace situé boulevard Auguste Blanqui sous le viaduc de la ligne 6, attenant à la station Corvisart.

Ces transformations amélioreront durablement, j'en suis certain, le quotidien de celles et ceux qui y vivent !

Depuis le début de l'année 2024, les **projets les plus importants font l'objet de concertations supplémentaires** afin qu'ils répondent au mieux à vos attentes et à vos envies.

Enfin, c'est maintenant au tour du quartier Gobelins-Salpêtrière de s'engager dans cette démarche d'embellissement.

## Jérôme Coumet

Maire du 13<sup>e</sup>



La déclinaison de la démarche Embellir votre quartier se poursuit dans le 13<sup>ème</sup> avec le quartier Croulebarbe – Butte-aux-Cailles ! Durant plusieurs mois, nous avons eu l'occasion d'échanger ensemble dans de **nombreuses réunions publiques et marches exploratoires pour imaginer l'avenir de notre bien commun que sont les rues et les espaces publics du quartier.** Avec davantage de végétalisation, des trajets plus sécurisés et agréables pour les piétons, une desserte en transports en commun facilitée, le quartier entame une belle transformation !

## Antoine Guillou

Adjoint à la Maire de Paris, élu du 13<sup>e</sup> en charge de l'espace public, de la voirie et des mobilités



Végétalisation, apaisement, accessibilité, concertation, voilà les maîtres mots de la démarche **Embellir votre quartier.** Celle-ci vise en effet à accélérer et coordonner notre effort sans précédent d'amélioration du cadre de vie quotidien et de proximité. Et à travers une méthode participative et de nombreux outils de concertation, elle permet aux habitants d'être acteurs de cette transformation de leur environnement immédiat.

En plus de permettre une coordination des travaux à l'échelle du quartier, elle poursuit trois objectifs fondamentaux :

- d'abord, **végétaliser et multiplier les îlots de fraîcheur** sur des espaces précédemment dédiés à la voiture ;
- ensuite **reconquérir, au profit des piétons, ou des mobilités douces, des espaces dédiés aux voitures** pour apaiser les quartiers et sécuriser le parcours école-maison ;
- enfin, **mettre en accessibilité les quartiers** et protéger les déplacements notamment des personnes à mobilité réduite.

Je suis heureux, avec Jérôme Coumet et son équipe de vous partager le fruit de ce travail en commun sur le quartier Croulebarbe – Butte-aux-Cailles.

## Thomas Chevandier

Adjoint à la Maire de Paris, en charge de la construction publique, au suivi des chantiers et à la coordination des travaux dans l'espace public



# LES AMÉNAGEMENTS RETENUS



## Plantation d'arbres et végétalisation

De nombreuses rues du quartier Croulebarbe – Butte-aux-Cailles seront végétalisées afin d'embellir et de rafraîchir la ville : au total plus de 150 arbres seront plantés dans les rues et sur les places du quartier !

Les projets de végétalisation retenus s'inscrivent en grande majorité dans le trajet historique de la Bièvre, rivière emblématique des faubourgs et de notre arrondissement jusqu'à ce qu'elle soit recouverte au début du XX<sup>e</sup> siècle, et permettront de créer une véritable « trame verte » arborée et végétalisée là où la topologie ne permet pas de la faire émerger. Ainsi, les rues Deslandres, Pascal ou encore la place en hommage aux femmes victimes de violences, attenante au Mobilier National et au square René Le Gall, seront végétalisées.

Au-delà des plantations d'arbres, de larges jardinières composées de vivaces et d'arbustes seront également créées dans de nombreuses rues pour renforcer davantage la présence du végétal et favoriser la biodiversité.



Rue Damesme (Crédits : Emmanuel Nguyen Ngoc)



## Amélioration de la desserte bus et des déplacements à vélo

La reconfiguration du plan de circulation et l'apaisement général du quartier fluidifieront la desserte en transports en commun et profiteront aux cyclistes.

Un itinéraire cyclable Nord-Sud permettant de traverser de manière sécurisée le quartier via les rues Vergniaud, Vulpian et Pascal est à l'étude. Ce second tronçon sera la continuité du projet cyclable du quartier Peupliers-Rungis, qui permettra in fine de traverser l'ensemble du 13<sup>e</sup> arrondissement.



## Un nouveau plan de circulation

Un nouveau plan de circulation sera mis en place afin d'apaiser la circulation par la piétonnisation ou la mise en sens unique de certaines rues.

L'objectif est de décourager le trafic dit « de transit », c'est-à-dire la circulation liée aux véhicules qui ne desservent pas le quartier mais l'utilisent comme raccourci pour contourner les grands axes (notamment grâce aux applications GPS), tout en permettant aux riverains et usagers du quartier d'entrer et sortir sans contraintes excessives.

Les évolutions du plan de circulation feront l'objet de discussions dans le cadre des concertations spécifiques et de communications dédiées lors de leur mise en œuvre.

Figurent notamment parmi les modifications : un réaménagement de la place Claude Bourdet de sorte à interrompre le trafic de transit sur les axes Pascal-Vulpian et Champ de l'Alouette-Cordelières et la mise en sens unique de la rue Emile Deslandres. Cela sera une contrainte pour les automobilistes mais permettra de protéger les établissements scolaires du secteur.

**À savoir** Pour planter un arbre en pleine terre, il faut une distance suffisante entre l'arbre et les bâtiments, mais également entre l'arbre et les nombreux réseaux situés dans le sol (eau, chauffage, télécommunications...). Une partie de ces arbres sera installée dans des espaces spécialement aménagés dans les files de stationnement. À titre d'exemple, l'étroitesse des voies de la Butte-aux-Cailles, qui fait le charme de ce quartier historique, rend malheureusement infaisable la plantation d'arbres d'alignement supplémentaires.

# PLUS POUR LE QUARTIER CROULEBARBE



## Priorité aux enfants : des rues mieux adaptées aux piétons

L'ensemble des aménagements vise à accroître l'espace dévolu aux piétons.

Les plantations d'arbres s'accompagneront ainsi d'élargissements de trottoirs pour améliorer les cheminements piétons et renforcer l'accessibilité de l'espace public.

Sept rues du quartier deviendront des « Rues aux Enfants » pour sécuriser et faciliter la circulation des familles, et ouvrir de nouveaux espaces de promenade, de jeux et de loisirs dans l'espace public.

La rue Corvisart, aux abords de la cité scolaire Auguste Rodin et des écoles Paul Gervais et Vulpian, a ainsi été fermée à la circulation en 2023 et a été embellie cet été par des jardinières aux pieds des arbres. Cet espace se prolongera ensuite sur la place Claude Bourdet, qui fera à l'avenir une large place aux piétons.

Un trottoir plus large ainsi qu'une chicane permettront d'apaiser la rue Léon-Maurice Nordmann et d'améliorer la sécurité de l'entrée de l'école. Le carrefour avec la rue de la Santé sera également végétalisé et repris de sorte à agrandir le parvis du groupe scolaire Notre-Dame-de-France.

La rue des Reculettes, bordée d'une crèche collective, sera apaisée grâce à une mise en sens unique et une vingtaine d'arbres y seront plantés.

Dans la rue de Croulebarbe, aux abords de l'école maternelle, il a été décidé d'expérimenter une piétonnisation à partir de l'été 2024 à travers la pose de portails afin de pouvoir d'une part sécuriser rapidement les abords de l'école, et d'autre part évaluer l'impact sur la circulation du quartier. Si l'expérimentation s'avère concluante, un aménagement plus conséquent pourra être envisagé, les études techniques ayant révélé un potentiel de végétalisation.

La place Paul Verlaine sera également aménagée pour améliorer la jonction entre la piscine de la Butte-aux-Cailles et le square, permettant ainsi d'en faire une vaste aire piétonne propice à la promenade.

Enfin - pour de grands enfants ! - la rue Saint-Hippolyte, qui accueille le campus Port-Royal-centre René Cassin est profondément transformée. Fermeture de la rue, plantation de près de dix arbres, création de bandes plantées, ajout de mobilier urbain adapté à l'Université sont au programme de cet aménagement.



Photomontage de la Rue Saint-Hippolyte (Crédits : DEVE/SPA/M100)

# BARBE-BUTTE-AUX-CAILLES



— Plantation d'arbres et végétalisation

— Aménagements cyclables

— Aménagements pour les piétons et "Rue aux enfants"

○ Aménagements de places

## Concertations spécifiques à certains projets

Il vous est évidemment possible de réagir sur l'ensemble de ces propositions et de nous faire parvenir vos remarques en nous écrivant à l'adresse [embellir13@paris.fr](mailto:embellir13@paris.fr).

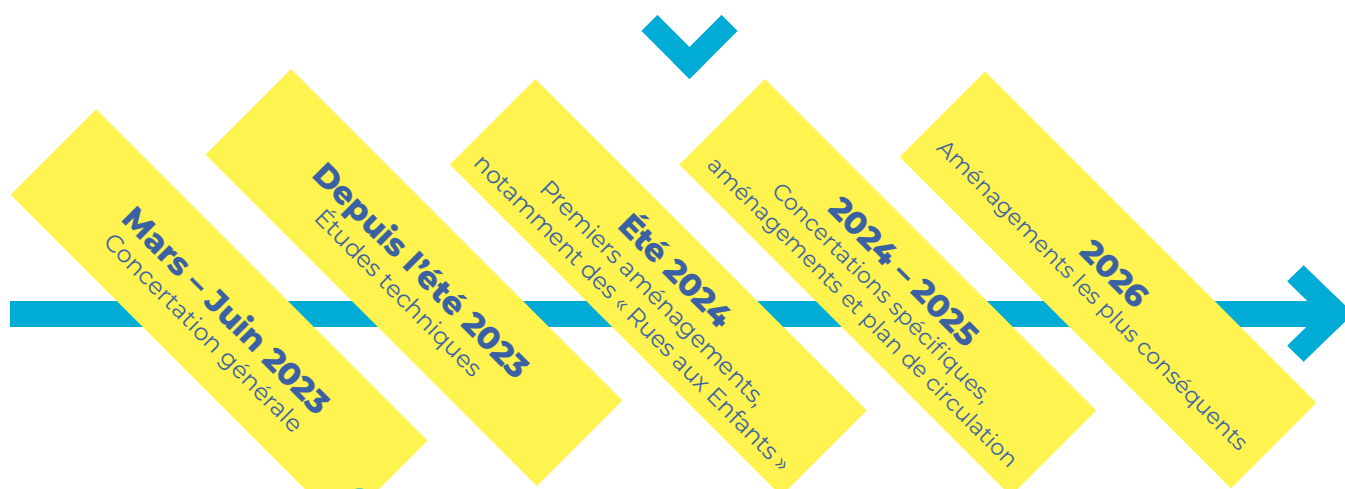
De plus, des réunions publiques spécifiques aux projets les plus importants sont en cours.

Les aménagements de "Rues aux Enfants" Corvisart et Croulebarbe ont notamment fait l'objet de réunions publiques au printemps. Le projet de création d'un itinéraire cyclable nord-sud pour le 13<sup>e</sup> passant par les rues Vergniaud, Vulpian et Pascal a également été présenté le 16 septembre dernier.

D'autres réunions publiques seront organisées sur l'espace situé sous le métro du Boulevard Auguste-Blanqui, et la place en hommage aux femmes victimes de violence.

Toutes les informations sur les dates de ces réunions seront transmises à travers la newsletter de la Mairie du 13<sup>e</sup>. Vous pouvez vous y inscrire via la page « Embellir votre quartier » du site de la Mairie, ou directement via le QR Code situé au dos de cette page. Les projets les plus conséquents, tels que les places en hommage aux femmes victimes de violences et Paul Verlaine, demandent des études approfondies et seront donc réalisés plus tardivement.

# CALENDRIER DE LA DÉMARCHE EMBELLIR VOTRE QUARTIER



## La concertation en chiffres

**3** réunions publiques

**2** marches exploratoires avec le CAUE

**1** atelier carte sur table avec le CAUE

**287** contributions :

- 227 issues de démarches collectives
- 2 850 votes sur la plateforme [decider.paris](https://decider.paris)

## La démarche Embellir votre quartier, c'est :

**5,5** millions d'euros  
d'investissement par quartier

**7** millions dans les quartiers  
populaires

**80 à 120** arbres en moyenne  
par quartier

**10 à 15** aménagements par  
quartier

## Contacts

**POUR TOUTE QUESTION, CONTACTEZ NOUS :**  
[EMBELLIR13@PARIS.FR](mailto:EMBELLIR13@PARIS.FR)

### RÉALISATION

VILLE DE PARIS  
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS  
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE - SUD-EST  
205, RUE DE BERCY, PARIS 12<sup>e</sup>  
TEL : 01 44 87 43 00

**Plus d'infos  
sur [paris.fr/chantiers](https://paris.fr/chantiers)  
et au 3975\*** \*COÛT D'UN APPEL LOCAL